

## CANDIDATURE DU PARC AU PROGRAMME LITTORAL ET MER DE LA FONDATION DE FRANCE (HORS APPEL A PROJETS 2023)

L'an deux mille vingt trois, le lundi 20 novembre à 20h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Les Chênes, à Crach', sous la présidence de M. Ronan LE DELEZIR. La Séance était ouverte publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. Frédérique **GAUVAIN** (Arzon)  
Mme Claire **MASSON** (Auray)  
M. Benoît **MADEC** (Crac'h)  
Mme Muriel **CLÉRY** (Damgan)  
M. Luc **LE TRIONNAIRE** (Elven)  
M. Alain **BRULE** (Le Bono)  
Mme Pascale **MEYER** (Le Hézo)  
M. Jacques **MADEC** (Locmariaquer)  
M. Patrick **CAMUS** (Plougoumelen)  
Mme Alix **DE LEPINEAU** (Pluneret)  
Mme Brigitte **LE GALO** (Saint Armel)  
M. Jean-Michel **YANNIC** (Sainte-Anne-d'Auray)  
M. Frédéric **PINEL** (Saint-Gildas-de-Rhuys)  
Mme Marie- Thérèse **PERENNOU** (St-Nolff)  
M. Alain **LAVACHERIE** (Saint-Philibert)

### Absents excusés :

M. Noël **PAUL** (Ambon)  
M. Pascal **BARRET** (Arradon)  
M. Frédéric **LAURENT** (Baden)  
Mme Stéphanie **LEMOINE** (Berric)  
M. Daniel **LORCY** (Ile d'Arz)  
Mme Brigitte **CORFMAT** (Lauzach)  
M. Vincent **ROSSI** (La trinité Surzur)  
M. Jacques **LE METAYER** (Meucon)  
Mme Magali **TOUATI-BERTRAND**  
(Le Tour du Parc)  
M. Alban **MOQUET** (Monterblanc)  
M. Honoré **GUIGOURES** (Plescop)  
Mme Sylvie **LASTENNET** (Ploeren)  
Mme Gaëlle **PRIGENT** (Saint Avé)

### Procurations :

M. Jacques **LE METAYER** (Meucon) donne procuration à Thierry **EVENO**.  
M. Fabien **LE GUERNEVÉ** (Conseil Régional) donne procuration à Gaëlle **FAVENNEC**  
Mme Sylvie **SCULO** (Séné) donne procuration à Patrick **CAMUS**  
Mme Gaëlle **PRIGENT** (Saint Avé) donne procuration à Anne **GALLO**  
M. Yves **LOUIS** (Theix-Noyal) donne procuration à Ronan **LE DELEZIR**

### Etaient également présents (équipe du parc) :

Mme Muriel **HASCOËT**, Mme Morgane **DALLIC**, Mme Sophie **GIRAUD**, M. Ronan **PASCO**, Mme Marie **TAVENNEC**

M. Éric **MAHÉ** (Surzur)  
M. Bruno **BODARD** (Treffléan)  
M. Ronan **LE DÉLÉZIR**  
(Auray Quiberon Terre Atlantique)  
M. Thierry **EVENO**  
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)  
M. Guy **DERBOIS**  
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)  
M. Claude **LE JALLE** (Golfe du Morbihan - Vannes  
agglomération)  
Mme Gaëlle **FAVENNEC** (Conseil Départemental)  
Mme Marie-Jo **LE BRETON** (Conseil Départemental)  
M. Stéphane **LOHEZIC** (Conseil Départemental)  
M. Gaël **BRIAND** (Conseil Régional)  
Mme Anne **GALLO** (Conseil Régional)

Mme Camille **PETERS** (Sarzeau)  
Mme Sylvie **SCULO** (Séné)  
Mme Stéphanie **HERPE** (Sulniac)  
M. Yves **LOUIS** (Theix-Noyal)  
M. Gérard **THÉPAUT** (Vannes - suppléant)  
M. Jean-Marie **LABESSE** (Arc Sud Bretagne)  
M. Jean-Philippe **PERIES**  
(Golfe du Morbihan - Vannes agglomération)  
M. Patrice **LE PENHUIZIC**  
(Questembert Communauté)  
M. Mohamed **AZGAG** (Conseil Départemental)  
M. Fabien **LE GUERNEVÉ** (Conseil Régional)  
M. Simon **UZENAT** (Conseil Régional)

## NOTE SUR LA CANDIDATURE DU PARC AU PROGRAMME LITTORAL ET MER DE LA FONDATION DE France (Hors appel à projets 2023)

→ Projet FOCAL (Fréquentation Observation Connaissances Activités de Loisirs et Environnement)

### Contexte

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan accompagne depuis plus de 20 ans les communes et les partenaires du territoire vers un développement durable. Pour cela, il travaille en concertation avec les différents usagers de la mer, professionnels et de loisirs, avec lesquels il s'investi dans plusieurs projets qui questionnent les interactions entre les activités humaines et la préservation des patrimoines naturels et culturels (LIFE pêche à pied de loisirs, LIFE MarHa, projet TERMER sur les interrelations terre-mer, projet sur les sentiers côtiers, projet sur la préservation du patrimoine maritime bâti « Transmettre les richesses anthropiques et naturelles du patrimoine maritime littoral soumis aux effets du changement climatique »).

Ces projets soulignent de nombreux enjeux liés à l'attractivité du territoire. La hausse de la fréquentation, liée à l'augmentation de la population (permanente et résidences secondaires) et de l'accueil de touristes, n'est pas sans conséquences pour le territoire (dégradation d'habitats marins, concurrences spatiales voire conflits d'usages, « sentiment » de saturation...). Le Golfe du Morbihan est identifié comme présentant des enjeux environnementaux d'importance internationale et une densité d'usages particulièrement forte (SMVM, 2020). Pourtant la fréquentation en mer reste peu connue, malgré l'émergence de nouveaux outils de suivi qui nécessiteraient d'être expérimentés en milieu marin (Outdoorvision, images satellites).

Face à ces constats, le Parc naturel souhaite, à travers ce nouveau projet, améliorer la connaissance de la fréquentation de son aire marine associée par les activités nautiques de loisirs, en approfondissant l'animation territoriale amorcée en 2008 (étude sur la plaisance réalisée par l'Université de Bretagne Occidentale) et poursuivie depuis 2018 via le projet LIFE MarHa.

### Objectifs du projet

Ce projet vise à :

1. Mieux connaître les pratiques de loisirs nautiques (aires de répartitions, flux dans le temps et l'espace...), passées et actuelles (centralisation, de structuration et de partage des données) et le profil des pratiquants (sciences sociales)
2. Identifier les interactions des activités de loisirs nautiques entre elles (concurrences spatiales), avec l'environnement et le patrimoine culturel afin de répondre aux enjeux de gestion actuels et futurs
3. Créer un espace de dialogue pour coconstruire des stratégies de valorisation des pratiques de loisirs nautiques respectueuses de l'environnement marin et expérimenter de nouvelles mesures de gestion

Ce projet cherche à promouvoir un rapport à la Nature qui soit à la fois sensible, contemplatif et réflexif, qui permette de préserver la biodiversité locale et le cadre de vie, des habitants et des touristes du Parc naturel. Eléments essentiels qui participent à la santé bleue, qui conjugue la bonne santé des écosystèmes marins et le bien-être humain.

D'autres gestionnaires locaux soulignent le besoin d'une meilleure connaissance des fréquentations en mer et de leurs effets cumulés (RNCFS, DDTM 56). Les objectifs de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) confirment ce besoin (objectif n°3 « Accompagner des activités durables au sein du réseau d'aires protégées » et objectif n°7 « Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité »), tout comme les actions 22 et 23 du SMVM « Améliorer la connaissance de la fréquentation des espaces maritimes et littoraux du Golfe dans un esprit de coexistence des usages » et « Améliorer la connaissance des interactions entre biodiversité et usages et leurs effets cumulés tout en impliquant les acteurs »).

En tant que partenaire de l'Etat et de l'Office Français de la Biodiversité pour le Schéma de Mise en Valeur de la Mer et Natura 2000, le Parc souhaite mener cette démarche afin qu'elle puisse apporter des réflexions et éléments concrets aux outils de planification qui viennent d'être révisés, tel que le SMVM approuvé en 2020, ou qui entrent ou entreront prochainement en révision à l'échelle du territoire (plans de gestion de la RNN et de la RNCFS, Charte du Parc, site inscrit du golfe) et au-delà (Document Stratégique de Façade (DSF) pour la façade Nord Atlantique-Manche Ouest). Cela dans un contexte où les pratiques de loisirs nautiques évoluent très rapidement et se démultiplient sous l'effet conjugué de plusieurs révolutions (sociétale, numérique, technologique...).

C'est pourquoi cette démarche sera menée en étroite collaboration avec l'OFB (potentiel co-financier du projet), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan (DDTM 56), la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES Bretagne) et l'Ecole Nationale de Voile et de Sports Nautiques (ENVSN).

### Calendrier et structure du projet

Plusieurs acteurs locaux ont participé à la genèse de ce projet et se sont impliqués dès sa conception, lors de réunions, d'échanges bilatéraux avec le Parc, de relectures de documents, ayant permis d'identifier et de partager les attentes, les idées et de préciser les actions à mener, les niveaux d'implication respectifs et les moyens mobilisables. Le projet envisagé se déroule sur 3 ans (36 mois) avec un démarrage officiel envisagé entre avril et septembre 2024.

L'ensemble des productions du projet sera diffusé auprès des gestionnaires et acteurs locaux. Elles seront également partagées au sein de réseaux existants afin d'en faciliter la transférabilité au-delà du Parc (Forum des aires marines protégées, réseau des gestionnaires d'aires marines protégées animé par l'OFB, Agence Bretonne de la biodiversité (ABB), GIS Homer, réseau des PNR littoraux...).

### Moyens humains

Le Parc se positionne comme coordinateur de ce projet, pour en assurer l'animation territoriale. Une équipe « projet » sera constituée au sein du Parc rassemblant plusieurs agents déjà en poste. Elle sera renforcée avec l'accueil d'un ETP qui se verra dédiée à l'animation du projet. Le Parc travaillera de façon étroite avec les acteurs constituant le futur comité d'orientation (OFB, DDTM 56, DRAJES, ENVSN). Deux autres partenaires viendront consolider l'équipe projet par leurs expertises respectives en sociologie (Anatole Danto, Cabinet ethnographique) et en prospective territoriale (Charlotte Michel, Territoires et Usages), ainsi que plusieurs scientifiques intéressés pour s'impliquer dans ce projet.

### Budget prévisionnel pour 3 ans

DEPENSES	Coût total
Services extérieurs ( <i>locations, assurances, documentations...</i> )	29 000,00 €
Déplacements et hébergements	5 000,00 €
Ressources humaines dédiées au projet	227 500,00 €
Autres coûts : bureaux d'études partenaires	26 000,00 €
Equipements nécessaires pour le projet	21 000,00 €
SOUS-TOTAL des dépenses du projet	308 500,00 €
Frais administratifs (5%)	15 425,00 €
<b>TOTAL des dépenses du projet</b>	<b>323 925,00 €</b>

PLAN DE FINANCEMENT	Montant
Subvention demandée à la Fondation de France	150 000,00 €
Autre financeur : OFB ( <i>en attente de confirmation</i> )	70 000,00 €
Autofinancement Parc	93 925,00 €
Autofinancement UBO	4 000,00 €
Autofinancement RNN	2 000,00 €
Autofinancement Cabinet ethnographique	2 000,00 €
Autofinancement Usages et Territoires	2 000,00 €
<b>TOTAL des ressources pour le projet</b>	<b>323 925,00 €</b>

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, le comité syndical décide à l'unanimité de :

- VALIDER le projet et d'AUTORISER le dépôt de la candidature à la fondation de France
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce projet

Le Président du Syndicat mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,

Ronan LE DÉLÉZIR